

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

*concernant**une modification mineure du projet d'agrandissement du parking du Centre funéraire*

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Sur la base du préavis PR18.08PR, le Conseil communal a accordé le 7 février 2019 un crédit d'investissement de CHF 260'000.- pour l'agrandissement du parking du Centre funéraire.

Aux termes du préavis, le projet de parking comportait 33 places permanentes en enrobé, outre 20 places de stationnement d'appoint, dites « événementielles », aménagées sur un revêtement perméable en gravier-gazon. Un total de 53 cases étaient ainsi projetées, en remplacement des 35 places existantes. Le plan était alors le suivant :



Fig. 1

Evolution du projet

En raison de la modification du carrefour à sens giratoire de la rue du Midi – rue d'Entremonts, et en anticipation de l'aménagement définitif de ce carrefour prévu dès 2022, la sortie initialement envisagée pour le parking du Centre funéraire n'était plus adaptée. Aussi, un projet modifié a été soumis à une nouvelle l'enquête publique en décembre 2019, afin de prendre en compte les nouvelles données, notamment le déplacement de l'arrêt de bus « Cimetière » de la ligne Travys 602.

Seule une place de parc prévue dans le premier projet n'a pu être repositionnée dans le second projet.



Fig. 2

Dans le cadre de cette enquête publique, le projet a dû être légèrement modifié suite à une opposition du voisinage, ayant eu pour conséquence la suppression de deux places de parc ; en effet :

- deux places étaient initialement prévues au lieu d'une, en prolongation de la case mentionnée « R1 » du plan ci-dessous (PL1) ;
- une place de parc était prévue en prolongement de l'axe de sortie sur la rue d'Entremonts (ci-dessous : PL2). Le rayon de courbure de la chaussée a également été adapté.

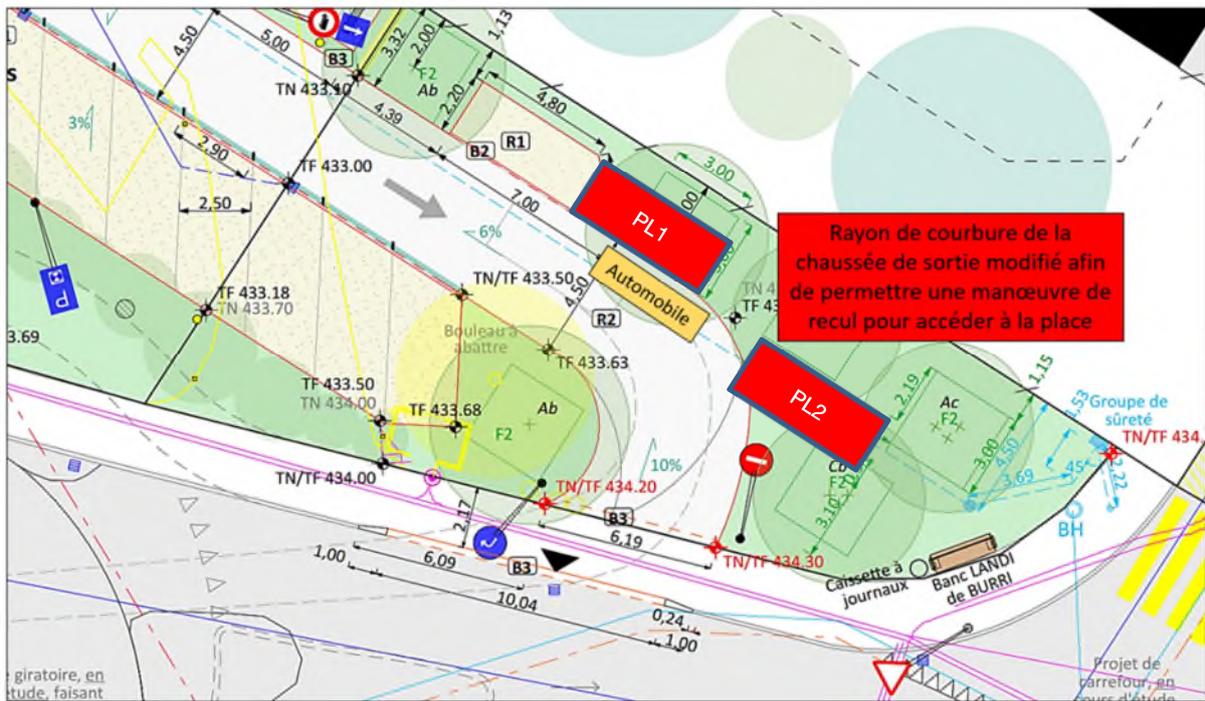


Fig. 3

Conclusion

Les modifications successives intervenues dans le cadre de ce projet ont eu pour conséquences une légère réduction du nombre de places annoncées, qui passent de 53 cases à 50. Cette diminution ne nuit pas à la fonctionnalité de cette zone de stationnement, qui donne maintenant entière satisfaction tant aux différents partenaires qu'au voisinage, et s'inscrit en cohérence avec le futur giratoire définitif du carrefour Midi – Entremonts.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J.-D. Carrard'.

J.-D. Carrard



Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Zürcher'.

F. Zürcher